



Etablissement Public
Foncier de Lorraine

Déconstruction et réaménagement du site de l'ancienne confiturerie Materne-Lerebourg à Liverdun (54)

EPFL
Juin 2019

Compte-rendu de visite de
bâtiments avant leur
destruction



biotopé

Citation recommandée	Biotope, 2019, Déconstruction et réaménagement du site de l'ancienne confiserie Materne-Lerebourg à Liverdun (54), Compte-rendu de visite de bâtiments avant leur destruction. EPFL. Biotope. 11p.	
Date	Juin 2019	
Nom de fichier	CR_Lerebourg_hirondelles_Biotope_13Juin2019.pdf	
N° de contrat	-	
Maître d'ouvrage	EPFL Rue Robert Blum BP245 54701 PONT-A-MOUSSON cedex	
Interlocuteur	Madame BUGADA CUCHET	Contact : Tél : 03 83 80 77 67 06 08 24 16 31
Mandataire	BIOTOPE – Agence Grand-Est 2 bis rue Charles Oudille – 54603 VILLERS-LES-NANCY cedex Site Internet : www.biotope.fr	
Biotope, Interlocuteur	Thomas ROUSSEL	Contact : troussel@biotope.fr Tél : 03 83 28 25 42
Biotope, Chargé d'étude	Mélanie PICARD	Contact : mpicard@biotope.fr Tél : 06 15 92 35 30

Sommaire

1	Contexte de l'étude	4
1.1	Présentation succincte du projet	4
1.2	Objet du présent compte-rendu	4
2	Aspects méthodologiques	5
3	Bilan des observations réalisées	6
4	Conclusion	9
5	Pistes de compensation dans le cadre de la demande de dérogation	10

1 Contexte de l'étude

1.1 Présentation succincte du projet

Dans le cadre de la reconfiguration du site de l'ancienne confiserie Materne-Lerebourg, dont l'activité a cessé en 2000, la communauté de communes du Bassin de Pompey et la commune de Liverdun, propriétaire du site, ont sollicité l'intervention de l'EPFL.

Après un bilan de plus de 15 années de recherche sans succès d'un porteur de projet pour réhabiliter le site, la réalisation d'études technico-économiques en 2016 pour pérenniser les bâtiments, la dégradation rapide des structures et la localisation du site en zone R1 du PPRI (plan de prévention du risque inondation), la déconstruction quasi-totale du site a été actée en avril 2017, en vue de l'aménagement d'un espace paysager et touristique tout en conservant la mémoire du lieu (conservation d'une partie de la halle 1910).

Le projet prévoit l'aménagement d'un espace de manifestation, d'espaces paysagers ludiques, d'un parvis, d'une halle et d'une zone de stationnement, le tout sur une surface au sol d'environ 1,9 ha, implantée en bord de Moselle et au pied du village médiéval.

Afin de permettre la réalisation du projet de la collectivité, l'EPFL procède, depuis début 2018, aux études des travaux de désamiantage et de déconstruction des bâtiments, dont certains sont en train de s'écrouler. La phase opérationnelle vient de démarrer.



Figure 1 : Site de l'ancienne confiserie Materne-Lerebourg, à Liverdun

1.2 Objet du présent compte-rendu

Des nids d'hirondelles ayant été découverts au sein des bâtiments devant être détruits, BIOTOPE a été sollicité pour réaliser un passage visant à vérifier ces nids.

Ce rapport présente les résultats de la visite sur site effectuée le 07 Juin 2019.

2 Aspects méthodologiques

La visite sur site a eu lieu en fin d'après-midi, le **07 Juin 2019**, en présence du personnel de l'EPFL, d'un représentant de la mairie et des entreprises chargées des travaux de démolition.

La quasi-intégralité des façades et de l'intérieur des bâtiments a pu être inspectée.



Figure 2 : Plan et numéros de bâtiments



Figure 3 : Photos de l'intérieur de certains bâtiments

Dans le cas d'observation d'un nid, les traces d'occupation ont été recherchées, comme la présence de jeunes ou d'adulte au nid (par exemple en train de couver), l'observation d'un ou plusieurs adulte(s) faisant des allers-retours entre le nid et l'extérieur, des paillements en provenance du nid, etc.

En cas d'absence de telles observations, le nid a été considéré comme inoccupé.

Agents BIOTOPE en charge du passage	Domaine d'intervention
Mélanie PICARD	Chef de projet Ornithologue Expertise ornithologique

3 Bilan des observations réalisées

- 3 nids d'Hirondelle rustique ont été observés à l'intérieur du rez-de-chaussée du bâtiment 2-1941-1941.

2 de ces nids semblent avoir été occupés il y a longtemps ; tandis qu'un troisième a possiblement été occupé plus récemment (année dernière, 2018), mais **aucune trace d'occupation actuelle n'a été relevée** (jeunes ou adultes au nid, adulte faisant des allers-retours entre le nid et l'extérieur, paillements...).



Figure 4 : Un des 3 nids du rez-de-chaussée du bâtiments 2-1941-1941 (juin 2019)



- 2 nids d'Hirondelle rustique ont été observés dans la cage d'ascenseur au centre des bâtiments. **Aucune trace d'occupation actuelle n'a été relevée.**
- 2 nids d'Hirondelle rustique ont été observés à l'étage du bâtiment 10-1932 : le premier en haut de l'escalier, le second dans une petite pièce, fixé sur un disjoncteur.

Le nid en haut de l'escalier semble avoir été occupé récemment. Toutefois, lors de notre passage, **le nid était inoccupé.**

Le second nid ne présentait **aucune trace d'occupation récente.**



Figure 5 : Nid situé en haut de l'escalier, à gauche ; Nid fixé sur un disjoncteur, à droite (juin 2019)

- 1 nid d'Hirondelle de fenêtre a été observé en façade du bâtiment 6-1941, sous le surplomb. Ce nid ne présentait **aucune trace d'occupation récente.**
- 3 très vieilles ébauches de nids d'Hirondelle de fenêtre ont été observées au niveau de la façade nord du bâtiment 7-1932. Ces restes de nids avaient déjà été observés lors du pré-diagnostic de janvier 2018. Depuis, rien n'a changé. **Les nids n'ont pas été reconstruits par les hirondelles.**



Figure 6 : Restes de nids sur la façade du bâtiment 7-1932 (janvier 2018 et juin 2019)

Notons enfin que lors du pré-diagnostic réalisé par Biotope en janvier 2018, 3 nids d'Hirondelle rustique avaient été observés à l'intérieur du rez-de-chaussée du bâtiment 10-1941. **Ce bâtiment est depuis entièrement clos. Aucun oiseau n'a pu s'y introduire.**



Figure 7 : Un des 3 nids au rez-de-chaussée du bâtiment 10-1941 (janvier 2018)

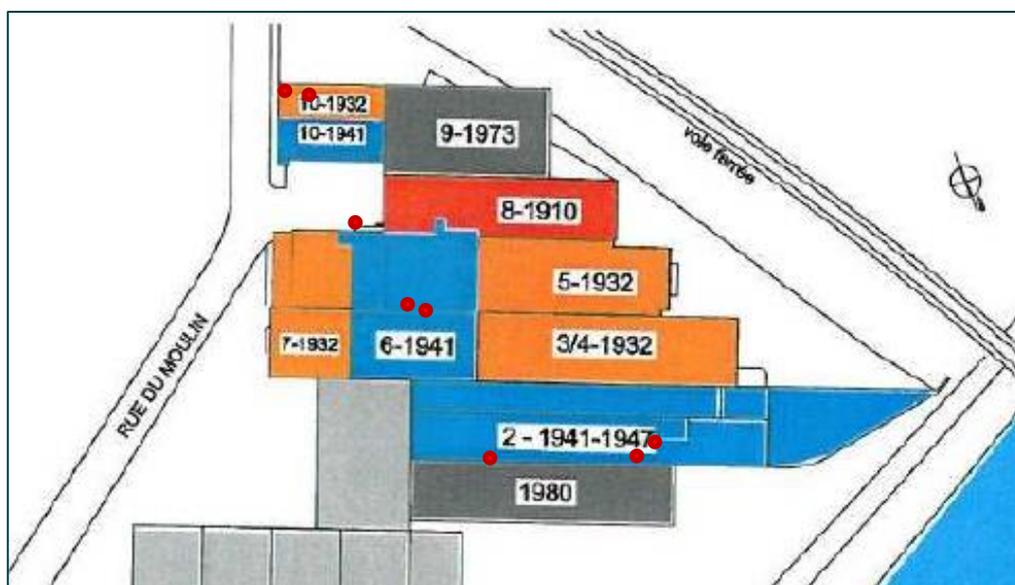


Figure 8 : Localisation approximative des nids (ronds rouges)

4 Conclusion

Les restes de nids d'Hirondelle de fenêtre observés n'ont pas été reconstruits cette année et ne le seront vraisemblablement pas. Etant donné l'état de ces restes, il n'est d'ailleurs plus vraiment possible de les qualifier de « nids ».

L'ensemble des nids d'Hirondelle rustique (n=7) et de fenêtre observés (n=1), au nombre de 8, ne présentaient aucune trace d'occupation lors du passage sur site du 07 juin 2019.

Ces nids étant inoccupés, une démolition des bâtiments voisins n'entraînera pas de dérangement de l'espèce dans sa nidification.

Il n'est toutefois pas totalement exclu que ces nids fassent l'objet d'une éventuelle occupation ultérieure (seconde puis troisième ponte) au cours de la période de reproduction actuelle, qui s'étale généralement de fin mars à fin octobre. Cela est toutefois assez peu probable, hormis peut-être pour le nid en haut de l'escalier du bâtiment 10-1932, occupé récemment.

Proposition quant au déroulé des opérations : poursuite du calendrier tel qu'il a été envisagé, avec vérification de l'occupation des nids préalablement au lancement des travaux (mi-juillet, fin août et début octobre). En fonction de l'occupation constatée des nids, adaptation éventuelle de l'échelonnement des travaux.

La destruction de ces sites de nidification doit préalablement faire l'objet d'une demande de dérogation à la destruction d'habitats de reproduction et/ou de repos d'espèces animales protégées, en application de l'article L.411-2 du Code de l'Environnement.



Figure 9 : Hirondelle rustique, © <https://contactohoy.com.mx>

Chez l'Hirondelle rustique, les premières pontes ont lieu de fin avril à juin et peuvent être suivies d'une deuxième ponte, voire plus rarement d'une troisième (qui a lieu en septembre).

La femelle couve presque seule durant 13 à 16 jours. Elle s'absente de courtes périodes pour aller se nourrir. Les jeunes séjournent ensuite au nid 3 semaines environ (18 à 23 jours environ) ; soit 31 à 39 jours environ entre la ponte et l'envol des jeunes.

Les adultes cherchent toujours à conforter un nid existant plutôt que d'en construire un nouveau.

5 Pistes de compensation dans le cadre de la demande de dérogation

L'Hirondelle rustique niche à l'intérieur des bâtiments, ou dans des endroits très abrités, contrairement à l'Hirondelle des fenêtres, qui elle niche en extérieur.

Elle choisit en priorité des étables, écuries et autres granges pour bâtir son nid, l'idéal étant que le plafond comporte des solives. Secondairement, son choix pourra se porter sur tout autre endroit particulièrement abrité (garage, cave, remise, véranda, etc.), pourvu que son accès soit possible et permanent.

Il serait donc souhaitable de compenser la destruction des nids par la création de nouveaux nids, à l'intérieur d'un bâtiment. La partie de la halle 1910 qui sera conservée pourra servir à cet effet, ou une petite pièce attenante et réservée exclusivement aux hirondelles pourra être créée.

Le bâtiment retenu doit comporter les caractéristiques suivantes :

- Hauteur suffisante pour l'envol et pour la protection face aux éventuels passages humains,
- Structure permettant l'accrochage des nids,
- Abris du vent.

La mise en place de nids artificiels permettrait, de plus, d'accueillir la nouvelle génération d'Hirondelles rustiques et les suivantes, et de maintenir ainsi une population sur site.



Siège social :
22 boulevard Maréchal Foch - BP58 - F-34140 Mèze
Tél. : +33(0)4 67 18 46 20 - Fax : +33(0)4 67 18 65 38 - www.biotope.fr